

4 août, fête de saint Jean-Marie Vianney



Jean-Marie Vianney a grandi en pleine période de troubles révolutionnaires, période aussi de persécutions religieuses. Le jeune campagnard, qui n'a jamais fréquenté l'école, voudrait devenir prêtre mais son père est réticent. À vingt ans, il commence ses premières études.

Il est ensuite nommé curé dans une petite paroisse de 230 habitants. Il y restera jusqu'à sa mort. Pour écouter, reconforter et apaiser chacun, il reste jusqu'à seize ou dix-huit heures par jour au confessionnal. Épuisé, il aura ce mot vers la fin de sa vie: « Qu'il fait bon de mourir quand on a vécu sur la croix ». Il est exaucé le 4 août 1859 quand il meurt à l'âge de 74 ans.

« Il ne faut jamais regarder d'où viennent les croix : Elles viennent de Dieu »

Situation de notre paroisse.

Lors de la réunion du conseil de l'Assemblée de fabrique tenue le 15 juillet dernier, la réouverture des églises de Saint-Raphaël, Saint-Boniface, Sainte-Philomène et de Saint-Jean-Marie-Vianney était à l'ordre du jour. Le conseil en est venu à prendre la décision de ne pas rouvrir ces églises, compte tenu des différentes restrictions, des coûts, des nombreux bénévoles que cela demande et la logistique pour les inscriptions et le nombre de personnes qui est considérablement restreint dans celles-ci. Ces églises seront fermées jusqu'à nouvel ordre. À l'automne, le conseil réévaluera la situation.

Malgré le fait que la majorité de nos églises soient fermées au culte, les factures continuent d'affluer. Les dépenses de la paroisse sont au minimum. Nous avons été choyés que le gouvernement paie 75% des salaires et que le diocèse ait payé l'autre 25% jusqu'à la fin de juin 2020.

C'est pourquoi, il est important d'apporter vos enveloppes de quête lorsque vous venez à la messe, car l'argent que vous donnez en don, retourne dans votre communauté respective.

Je vous remercie de la grande générosité que plusieurs ont eue envers la paroisse et nos communautés et je vous invite à continuer de les soutenir. Vous recevrez bientôt chez vous, une enveloppe pour la campagne de dîme et je vous remercie à l'avance de votre contribution. C'est grâce à chaque petit don, que nous pourrons ensemble surmonter cette crise économique pour nos paroisses, mais c'est surtout en étant solidaires et soudés que nous nous en sortirons humainement et comme Église.

Nous vous tiendrons au courant dès qu'il y aura des développements concernant notre paroisse.

Merci et que Dieu vous accompagne et vous bénisse.

Votre curé, Sylvain Desrosiers

† Sont retournés vers le Père

† **Madame Micheline Poulin**, décédée le 21 juillet 2020, à l'âge de 93 ans. Elle était la fille de feu John Poulin et de feu Fortunée Downey. Les funérailles auront lieu le 29 juillet 2020, à 14 h, en l'église l'Assomption de Maniwaki.

† **Madame Aline Carrière**, décédée le 22 juin 2020, à l'âge de 81 ans. Elle était la fille de feu Arthur Carrière et de feu Délima Villeneuve. Les funérailles auront lieu le 31 juillet 2020, à 10 h 30, en l'église l'Assomption de Maniwaki.

† **Monsieur Michel Danis**, décédé le 30 avril 2020, à l'âge de 63 ans. Il était le fils de Lucien Danis et de Murielle Derouin. Les funérailles auront lieu le 1^{er} août 2020, à 10 h 30.

Nos plus sincères condoléances.



**Réouverture
Les trouvailles de la Bonne Mère**

**Horaire: mercredi, jeudi, vendredi
13 h à 16 h**

Où: 130, rue Christ-Roi

Les trouvailles de la Bonne Mère est un magasin familial. C'est aussi une œuvre collective à laquelle toute la communauté Val-Gatinoise peut participer, contribuer et en bénéficier.

Nous offrons divers articles usagés à des prix très abordables.

Nous acceptons des meubles et des appareils électriques comme des réfrigérateurs et des cuisinières en bon état ainsi que tout ce dont une famille a besoin pour vivre dans le confort.

Au plaisir de vous y voir!

Lampe du sanctuaire pour la semaine

26 juillet au 2 août 2020

Alice Carrière-Danis

Depuis le 1 ^{er} mars 2020	Quête Depuis 1 ^{er} mars 2020	Dîme /CVA Depuis 1 ^{er} mars 2020	Dîme/CVA Depuis 1 ^{er} janvier 2020
L'Assomption	6015,25 \$	12 216,58 \$	14 476,58 \$
Saint-Boniface	239,00 \$	147,00 \$	340,00 \$
Saint-Raphaël	807,50 \$	1168,00 \$	2048,00 \$
Sainte-Philomène	723,30 \$	2411,00 \$	2876,00 \$
Saint-Jean-M.-V.	378,95 \$	1160,00 \$	1705,00 \$

Célébrations liturgiques

Dimanche, 26 juillet 2020

✠ L'Assomption 11 h

- ASS. Simone B, Marie-Ange et Pierre Labelle – Mariam Labelle
ASS. Irène B, Lucien et Lucienne L. - Jacinthe Labelle
G.R. Donald Paradis – La famille
MESS. Noëlleline Riel – Johanne et Guy

Intentions de messe sur semaine

Mardi 28 juillet

- ASS. Anita Lyrette et Donald Parizé – La famille
ASS. Gisèle Labelle – Quête aux funérailles

Mercredi 29 juillet

- ASS. Claudine Gorman – Quête aux funérailles
B-F. Germaine Villeneuve – Quête aux funérailles

Jeudi 30 juillet

- M.L. Marie-Luce Ménard – Quête aux funérailles
ASS. Yvette Parisé – Quête aux funérailles

Dimanche, 2 août 2020

✠ L'Assomption 11 h

- B.F. Alberte Thériault – Louise et Alyre Thériault
MESS. Josaphat Galipeau (18^e ann.) et Irène Clément (4^e ann.)
– Leurs enfants
ASS. François Côté – Son épouse, Claudette
ASS. Alexandre Cécire et Carole Gorman – Richard et Micheline

Intentions de messe.

Afin de donner une chance aux églises sœurs qui ne sont pas ouvertes au culte, nous allons ajouter deux intentions de messe les dimanches. Ces intentions sont réservées pour les personnes des communautés de Saint-Jean-Marie-Vianney, Sainte-Philomène, Saint-Boniface et Saint-Raphaël. Si nous n'avons pas de messe venant de ces communautés, Julie, notre secrétaire, prendra des messes en banque ou venant de la communauté de l'Assomption. Pour réserver vos messes, vous pouvez passer au bureau de la paroisse. Notez qu'il est possible de choisir une date, mais seulement pour les communautés ci-haut mentionnées.